

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 22 Procurations : 4 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 21 Abstentions : 5</p>	<p>L'an deux mille quinze, le vingt mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 13 mai 2015</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALLES, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Michel PASDELOUP à Geneviève FABRE, Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Nicole CHAUVET à Yvelise MONTANE, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Philippe STREMLER, Bruno BENOIST, Jennifer DURAND</p> <p>Secrétaire de séance : Alain AUBERT</p>	
<p>N° 4307</p> <p>OBJET :</p> <p>Cession de parcelles</p> <div data-bbox="162 1276 513 1512" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p style="text-align: center;">REÇU LE :</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">★ 26 MAI 2015 ★</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>Vu le code général des Collectivités territoriales, Vu le code de l'urbanisme, Vu l'avis de France Domaine,</p> <p>Considérant que la Commune de Seysses dispose d'un ensemble de parcelles situées rue Danièle Casanova, cadastrées section A sous les n° 1496, 1493, 1630, 1680, 1678 et 1676 soit un ensemble de 3.248 m².</p> <p>Monsieur le Maire propose au Conseil la cession de ces parcelles selon extrait de plan cadastral joint, pour un montant de 50 € H.T/m², au profit de Monsieur PHAM VAN Jean-Pascal</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décide la cession à titre onéreux des parcelles cadastrées section A n° 1496, 1493, 1630, 1680, 1678 et 1676, soit un ensemble de 3.248 m², pour un montant de 50 euros HT/m² à Monsieur Jean-Pascal PHAM VAN. • Précise que tous frais, notamment actes et procédures, concernant la cession de ces parcelles seront supportés par l'acquéreur.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 26 MAI 2015</p> <p>Affiché le : 26 MAI 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 22 mai 2015</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> <div data-bbox="1085 1814 1340 2049" style="text-align: right;"> </div>